

Ecole Rosa Bonheur  
30, le bourg  
33230 Saint-Christophe-de-Double  
Circonscription Libourne 2

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ÉCOLE 1er trimestre  
mardi 8 novembre 2022**

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) :** Coralie Dubeau

Equipe enseignante :	Sabrina Marchesseau – Charlotte Martel – Christophe Baguet
Le maire ou son représentant :	Martine Lecouleux
DDEN :	
Les représentants de parents d'élèves :	Mme Benjamin, Mme Pelicano

**Excusés :** M Mesnier, Mme Hurtau

**Début du conseil d'école : 17h30**

**1) Fonctionnement de l'école**

**a) Vote du règlement intérieur**

Aucune modification n'a été apportée. Le règlement sera distribué aux familles au cours du mois de novembre.

**b) Sécurité à l'école**

- Le registre de sécurité a été remis à jour et le premier exercice incendie a eu lieu le 09/09/22. Le temps d'évacuation était d'1 minute et 30 secondes, l'exercice s'est déroulé en bon ordre, les élèves et enseignants étaient prévenus. Un exercice sera réalisé au 2<sup>ème</sup> trimestre. Le signal utilisé est la corne de brume.

- Le registre PPMS attentat/intrusion a été remis à jour. L'exercice attentat/intrusion a eu lieu le 04/10/22 et le scénario choisi a été « s'échapper ». Les élèves apprennent à s'échapper rapidement, dans le calme et en silence. Le temps d'évacuation a été de 1 minute et 45 secondes. Un exercice risque majeur aura lieu au mois de janvier.

**c) Hygiène à l'école/ Mesures sanitaires COVID**

Le protocole sanitaire comporte un socle de mesures et trois niveaux de protocole : niveau 1/vert, niveau 2/orange, niveau 3/rouge. Depuis la rentrée, le niveau socle a été retenu pour l'ensemble du territoire.

Les élèves sont accueillis pour des cours en présentiel. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction, en intérieur comme en extérieur. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise. En revanche, il demeure recommandé :

- un lavage régulier des mains
- une aération régulière des locaux
- un nettoyage quotidien et une désinfection régulière des surfaces et points de contact fréquemment touchés.

Le niveau de protocole pourra être modifié en cas de dégradation de la situation sanitaire.

Le coût lié au lavage des mains a été exposé (augmentation de la facture d'eau et de la consommation de feuilles pour essuyer les mains). Il a donc été envisagé pour les plus grands (classe de CE1/CE2 et CM1/CM2) de remplacer le papier par une serviette individuelle amenée par les familles. Les serviettes seraient étendues sur un fil avec des épingles à linges et seraient changées toutes les semaines. Il faudrait prévoir des serviettes pour les élèves qui les oublieraient ou qui n'en auraient pas. Une consigne de 19°C a été donnée pour le chauffage des classes.

**d) Budgets municipaux et travaux**

La somme de 4500 euros a été attribuée au budget 2022 pour le fonctionnement de l'école et se répartit de la façon suivante :

- 2/3 papeterie
- 1/3 librairie, achat de nouvelles séries de livres en cycle 2 et 3
- achat de cadeaux de Noël : 305 euros
- achat de petites balles pour l'EPS et la cour de récréation et d'un kit bricolage pour le carton

Concernant le cycle natation : pas de créneau disponible à la Calinésie sur le milieu de matinée, en attente de la réouverture de la piscine de St-Seurin-sur-l'Isle, il est peu probable que cela ait lieu durant l'année scolaire 2022-2023.

Des tables de maternelle ont été commandées et sont en attente de livraison pour la classe de GS/CP.

Le solivage de la classe de CE1/CE2 a été refait, un coffrage/étagères au niveau des fenêtres a été créé et un nouveau revêtement sol a été installé.

Pour l'aménagement de la cour, il a été envisagé 3 pistes :

- réalisation de tracés à la peinture dans la cour
- achats de jeux comme des structures mobiles basses lestées ou des blocs de construction en grand volume
- une étude plus générale pour l'installation d'une grosse structure

**2) Communication**

**a) Parents/enseignants**

Le moyen de communication à privilégier qui permet de transmettre et de recevoir des informations est le cahier de liaison. Il doit être consulté tous les jours. Les parents sont invités à mettre par écrit les informations plutôt qu'au portail où celles-ci peuvent être perdues ou oubliées. De la même façon, il est préférable de prendre un rendez-vous pour parler posément des difficultés ou problèmes. Dans chaque classe a eu lieu une réunion d'information de début d'année. Le classeur de réussite est

distribué deux fois par an, y apparaissent les compétences validées uniquement. Le LSU est distribué deux fois par an en janvier et juillet. Lors de la 1<sup>ère</sup> période, les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées, un rendu individualisé lors d'un rendez-vous a été proposé aux parents.

b) *Parents/direction*

La directrice dispose d'un jour de décharge le lundi où elle peut recevoir les parents durant la journée. Les parents peuvent demander un rendez-vous par le biais du cahier de liaison, par téléphone ou par mail.

**3) Projets et vie de l'école**

a) *Organisation générale*

- L'effectif de l'école était de 63 élèves en début d'année, suite à deux radiations il est désormais de 61 élèves.
- Voici la nouvelle répartition pédagogique : l'école compte 4 classes, dont une classe de GS/CP dédoublée et une classe de CE1/CE2 dédoublée.

Classe de Mme Marchesseau - 12 élèves	PS : 2 – MS : 10
Classe de Mme Martel- 14 élèves	GS : 9 – CP : 5
Classe de Mme Dubeau et Mme Estebenet- 17 élèves	CE1 : 7 – CE2 : 10
Classe de M Baguet – 18 élèves	CM1 : 11 – CM2 : 7

b) *Projets*

- Intervention sur le handicap : le 21 octobre, l'association « tendons la main » est intervenue dans la classe de GS/CP sur la notion de handicap et différence. Après une discussion en classe, les élèves ont vécu des ateliers où certains de leur sens étaient affectés (lunettes qui troublent la vision, casque sur les oreilles, ...) et ils devaient réaliser un parcours.

- Musée des beaux-arts de Libourne : jeudi 17 novembre, les élèves de la PS au CE2 se rendront au musée des beaux-arts de Libourne pour fréquenter un lieu de culture et répondre à la question « Qu'est-ce qu'un musée ? ».

- Séjour de découverte avec nuitées : un séjour de découverte sur le milieu montagnard est à l'étude pour la classe de CM1/CM2. Il aurait lieu du 6 au 10 mars à Laruns. Il comporterait notamment une promenade en raquettes, une construction d'igloo, du land art, la lecture du paysage, la découverte de la faune et de la flore et l'organisation d'une veillée contes. Le transport est encore à l'étude soit l'utilisation d'un bus ou d'un transport mixte bus/train. Madame la maire précise que le conseil municipal a décidé d'un financement de 50 euros par enfant.

- Noël : Si les conditions sanitaires restent inchangées, il est prévu des chants mardi 13 décembre en fin d'après-midi, en dehors du temps scolaire, à l'espace culturel. Une vente de calendriers et d'objets sera proposée par l'école et l'association de parents d'élèves installera une buvette et une vente de gâteaux. Si les élèves ont été sages, le Père Noël pourrait faire une apparition.

**4) Parcours de l'élève**

a) *Dispositifs d'aide*

- APC : les APC ont lieu tous les lundis et jeudis soirs de 16h30 à 17h15.

Période 1 (40 % des élèves pris en charge) 6 groupes : deux groupes d'encodage cycle 2, 1 groupe lecture cycle 3, 2 groupes en numération cycles 2 et 3, un jeu de yams

Période 2 (41 % des élèves pris en charge) 6 groupes : deux groupes d'encodage cycle 2, 1 groupe de fluidité de lecture cycle 2, un groupe d'écriture, un groupe étude de la langue cycle 3, un groupe jeu d'échecs

- Aide aux devoirs : cet accompagnement éducatif est proposé tous les vendredis soirs de 16h30 à 17h30 par Mme Marchesseau. Les élèves de cycle 3 sont concernés ce 1<sup>er</sup> trimestre. L'objectif est de faire ses devoirs et d'apprendre à faire ses devoirs.

- RASED : l'école dépend du RASED de Saint-Seurin-sur-l'Isle, composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée. Mme Bigot interviendra deux fois par semaine dans la classe de CE1/CE2 les mardis et jeudis de 10h50 à 11h45. Le projet est d'écrire une histoire collectivement. Le but est que chaque élève reparte avec son livre. Le projet est le même pour toute la classe mais Mme Bigot prendra en charge 4 élèves pour leur apprendre à écrire une phrase de manière autonome.

b) *Les liaisons*

- La rentrée échelonnée a de nouveau été mise en place cette année. Les élèves de PS arrivent en décalé, ce qui permet un accueil individualisé. Cela permet de rassurer les élèves. Lors de la première semaine, le but est de faire venir l'enfant toute la journée à l'école de façon progressive.

- Le cross du collège : la classe de CM1/CM2 a participé au cross du collège de Coutras le mardi 11 octobre. Les élèves de CM ont pu courir avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. Un classement par classe a été effectué, bravo aux élèves de St-Christophe qui n'ont pas démerité avec leur 6<sup>ème</sup> place.

**Fin du conseil d'école : 19h30**

Fait à Saint-Christophe-de-Double le : 14/11/22

La Directrice,

Président(e) du Conseil d'Ecole :

